

Enquête Amélioration de l'Habitat

La Communauté de Communes du Pays des Achards envisage la mise en place sur l'ensemble du territoire d'un programme d'aides à l'amélioration de l'habitat. Ce dispositif vous permettra de bénéficier de conseils gratuits et d'aides directes pour vos travaux. Pour connaître vos besoins et vos attentes, nous vous invitons à remplir ce rapide questionnaire. **Votre avis nous intéresse !**



Vous êtes propriétaire (ou futur propriétaire) de votre propre logement

Quel est l'âge du logement ?

Moins de 15 ans

Entre 15 et 40 ans

Plus de 40 ans

Etes-vous dans l'une ou plusieurs de ces situations ?

Mon chauffage me coûte trop cher

Je souhaite accéder à la propriété

J'ai du mal à chauffer mon logement

J'envisage la réalisation de travaux dans mon logement

Je souhaite adapter mon logement pour faciliter mon quotidien

Autre :

Quels travaux envisagez-vous ?

Chauffage (chaudière, radiateurs, poêle...)

Autres travaux d'adaptation (monte-escalier, rampe d'accès...)

Isolation (plafonds, murs, sols...)

Ravalement de façade

Menuiseries (fenêtres, portes, volets...)

Mise aux normes assainissement autonome

Autres travaux énergétiques (ventilation, chauffe-eau...)

Autre :

Adaptation salle de bain



Vous êtes propriétaire (ou futur propriétaire) d'un logement ou bâtiment que vous louez ou souhaitez mettre en location

Quel est l'âge du logement ?

Moins de 15 ans

Entre 15 et 40 ans

Plus de 40 ans

Où se situe le logement ?

En centre-bourg

Dans un village ou hameau

Quel type de projet avez-vous ?

Logement actuellement loué à améliorer

Bâtiment désaffecté à transformer en logement

Logement vacant à réhabiliter

Autre :

Quel objectif ?

Location à l'année

Location meublée

Autre :

Quels travaux envisagez-vous ?

Rénovation globale

Economies d'énergie

Autre :

Pour être recontacté dès le lancement de l'opération, laissez-nous vos coordonnées !

NOM, Prénom :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté de Communes du Pays des Achards dans le but de contacter les personnes intéressées pour l'amélioration de leur bien. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à la collectivité et son prestataire en charge de la mise en œuvre de la future opération. Conformément à la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 « Informatique et liberté », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données (opposition, limitation, modification, effacement, portabilité et transfert) vous concernant et les faire rectifier en contactant : contact@cc-paysdesachards.fr.